SECTEUR 2. **CHEMIN DE GUILBEN**



Superficie :		1,30 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		25 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		33	
Nombre de logements sociaux (min) :		6	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Dans un quartier résidentiel, le site a pour vocation d'accroitre l'offre de logements.

Au vu du tissu homogène présent dans le secteur, une opération proposant une offre complémentaire (logements adaptés, résidences démontables, logements intergénérationnels, …) est à envisager.

L'aménagement du site doit permettre sa traversée, piétonne ou motorisée.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations d'aménagement à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.